

<i>Membres du Conseil Municipal</i>	
<i>En exercice :</i>	23
<i>Présents :</i>	14
<i>Représentés :</i>	5
<i>Absents :</i>	4
<i>Ayant pris part au vote :</i>	19

Séance publique du 15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-deux, le 15 décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué le 09 décembre, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence de Mme Sylvie LOPEZ.

Mmes Ghislaine CRAYSSAC, Régine DE RODAT, Danièle KAYA-VAUR, Sylvie LOPEZ, Magali POQUET, Francine TEISSIER, Huguette THERON-CANUT.
Mrs Sébastien FABRE, Marc HENRY-VIEL, Michel PELLETIER, Pascal PRINGAULT, Dominique ROMULUS, Edmond ROUTABOUL, Maurice TEULIER.

Absents-excusés :

Mme Françoise GALEOTE représentée par Mme Ghislaine CRAYSSAC
Mme Valérie MARJAC représentée par Régine DE RODAT
M Jean GARGUILLO représenté par Mme Huguette THERON-CANUT
M. Pierre MALGOUYRES représenté par M. Pascal PRINGAULT
M. Stéphane SANSAC représenté par Mme Francine TEISSIER

Absents :

Mme Sandrine AUBRY
M Yohan ENCAUSSE
Mme Karine MINIC
Mme Kedna THOMAS

Secrétaire de séance : M. Maurice TEULIER

**Délibération n°
DL20251201**

**RAPPORT 2024 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU
SERVICE PUBLIC ELIMINATION DES DECHETS DE
RODEZ AGGLOMERATION**

Conformément au décret n° 2000-04 du 11 mai 2000 et afin de renforcer la transparence et l'information dans la gestion du service de collecte, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2024 a été établi par le service de la prévention et de la gestion des déchets de Rodez Agglomération.

Le rapport est téléchargeable sur le site de Rodez agglomération : www.rodezagglo.fr, accès « déchets », onglet « la documentation »

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'année 2024.

Fait à Olemps, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Sylvie LOPEZ



Le secrétaire de séance
Maurice TEULIER



Délibération certifiée exécutoire par : 16 DEC. 2025
- Sa transmission en Préfecture le :
- Sa publication : 16 DEC. 2025
o Affichée le :
o Retirée le :